

Les écosolies

Journées d'études et de mobilisation
de l'économie sociale et solidaire [2/3]

**La place de l'ESS dans le
développement des territoires**

21 et 22 juin 2007

Comment se développent les territoires : l'exemple de la métropole Nantes Saint-Nazaire

Conférence et débat avec Laurent Davezies, professeur à l'université Paris-Val de Marne, chercheur et consultant pour des institutions françaises et étrangères. Avec la participation de Paul Cloutour, chargé de mission « cohésion sociale » à Nantes Métropole.

Le lien privilégié de l'ESS avec le territoire est souvent évoqué. Mais d'emblée, Laurent Davezies précise le cadre de son intervention : son propos est de mettre en évidence les mécanismes macroéconomiques influant sur le développement d'un territoire, pas d'évaluer la contribution spécifique de l'économie sociale et solidaire à ce développement.

Comment fonctionne une économie locale ?

Dans les aires urbaines françaises, 20 % des revenus sont liés à l'activité des entreprises exposées à la compétition, 20 % à l'emploi public, 40 % à des flux de revenus privés (tourisme, retraites, mobilité des cadres) et 20 % aux prestations sociales. Ainsi, 80 % des revenus disponibles sur un territoire ne concernent pas directement l'activité productive dite « compétitive ». D'où un phénomène important : la déconnexion entre création de richesses et revenus. Les territoires de développement économique et social ne sont plus forcément les territoires les plus productifs. L'attractivité est plus déterminante que la productivité. Si l'internationalisation de l'économie est indéniable l'ouverture à la mondialisation des échanges depuis 30 ans est quantitativement moins spectaculaire que la progression de la part des fonds publics et mutualisés dans l'économie française. Ainsi, l'entreprise, qui était historiquement maître du développement d'un territoire, pèse aujourd'hui de moins en moins – et peut-être excessivement peu.

Connecter le développement à la croissance

Ce phénomène explique les disparités de réussite des territoires. Ceux dont la stratégie consiste principalement à capter les revenus des retraites et du tourisme dilapident rapidement leur rente : c'est le cas de la Côte d'Azur, qui connaît un dysfonctionnement généralisé parce que les jeunes actifs ne peuvent plus y vivre. Dans un autre registre, les territoires qui créent de la richesse mais ne retiennent pas les revenus ont des problèmes sociaux. L'Île-de-France, première destination touristique mondiale, présente pourtant un bilan touristique déficitaire : le solde négatif en termes de revenus équivaut à la consommation annuelle de l'aire urbaine de Strasbourg ! De même, l'IdF ne retient que 15 % des retraités français (ce qui signifie qu'un retraité sur 3 quitte la région parisienne pour aller consommer ailleurs le reste de son âge). Tout en produisant 29 % du PIB, le territoire connaît donc un décrochage du niveau des revenus et un taux de chômage en hausse.

Les territoires qui tirent leur épingle du jeu sont ceux qui parviennent à équilibrer la structure des revenus. La métropole Nantes-Saint-Nazaire est un territoire équilibré et multicarte, attractif pour les jeunes actifs, les retraités, les touristes... Développement et croissance sont associés. Toutes les sources de revenus augmentent, ce qui stimule les dépenses du secteur domestique (demande des ménages). Or, c'est ce secteur qui offre aujourd'hui un vivier d'emploi à la population la plus vulnérable. Si le secteur industriel reste bien le moteur de la croissance, il utilise de moins en moins d'ouvriers peu qualifiés. La performance sociale d'un territoire est directement liée à la demande locale de services et à la dynamique démographique. Mais pour capter des flux économiques, encore faut-il que ceux-ci soient produits quelque-part, ce qui implique une solidarité de fait entre les différents territoires.

Comment un territoire est-il social et solidaire ?

La solidarité s'exprime généralement sous forme d'activité publique : c'est une solidarité redistributive. Ce sont des mécanismes puissants, étonnants même : dans l'histoire de l'humanité, on n'a jamais vu autant d'argent redistribué. Ces mécanismes diffèrent d'un territoire à l'autre. De ce point de vue, la décentralisation qui entraîne une variabilité de l'aide sociale selon les

départements n'est pas une bonne nouvelle. La mutualisation est nécessaire pour que l'économie progresse (prise en charge du risque, de la formation, etc.) mais cela contribue à en faire le premier phénomène économique. D'autres mécanismes de solidarité se développent depuis 15 à 20 ans : l'ESS, les ONG, etc.

Pour Laurent Davezies, la bonne santé sociale du territoire de Nantes-Saint-Nazaire est donc d'abord liée à une situation macro-économique favorable. Elle n'est pas spécifiquement liée à l'économie sociale et solidaire ou à l'action redistributive publique, mais dépend aussi de la « solidarité marchande », c'est-à-dire les flux générés par la demande locale et l'offre d'emplois d'opérateurs privés. Le jeu des acteurs locaux a fortement orienté cette situation macro-économique : la politique globale du schéma de cohérence territoriale (SCOT) Nantes-Saint-Nazaire produit des résultats très favorables, y compris à Saint-Nazaire que les experts disaient moribonde vingt ans plus tôt. C'est peut-être même ce déclin annoncé qui a mobilisé les acteurs locaux et créé de la solidarité entre eux. *« Dans le grand Ouest, j'ai trouvé dans les réunions publiques, les chambres consulaires, une ambiance coopérative et un partage de l'idée de territoire plutôt rare ailleurs. »*

« Dans un monde parfait, vous n'existeriez pas... »

C'est en affirmant que le secteur de l'ESS est mineur par rapport à la « vraie » économie que Laurent Davezies lance véritablement le débat. *« L'ESS peut être une antichambre pour le retour à l'emploi, mais c'est une anomalie. On peut avoir l'espoir de ne plus avoir besoin de l'ESS dans cinq ans. »* Dans la salle, la contestation est immédiate : *« Je souhaite au contraire que l'économie normale devienne de plus en plus coopérative. » « Vous connaissez mal l'ESS ! » « L'ESS propose d'autres formes d'entreprendre. »* Une méconnaissance que l'expert reconnaît volontiers. Laurent Davezies pose la problématique en ces termes : faut-il penser la société comme dépendant de la bonne volonté des acteurs, ou faut-il mettre en place des mécanismes permettant de transformer les énergies individuelles pour qu'elles soient socialement acceptables et solidaires ? *« L'enfer est pavé de bonnes intentions »* et, pour Laurent Davezies, tous les systèmes appuyés sur la bonne volonté et la philanthropie semblent voués à l'échec. *« Je suis économiste, je crois aux outils de contrôle et je préfère être pessimiste en pensant que les acteurs cherchent en premier lieu à améliorer leur situation personnelle. » « L'ESS est aussi une stratégie qui dépasse les individus »* rétorque un intervenant.

« Études » et « mobilisation » : la conférence d'ouverture aura largement répondu aux deux objectifs assignés à ces journées, en lançant un débat stimulant qui trouvera des échos tout au long des échanges.

L'ESS en Europe : initiatives locales et services de proximité

Conférence d'Éric Lavillunière, Institut européen d'économie solidaire du Luxembourg (INEES)

Dans le dernier tiers du 20^e siècle, des innovations socio-économiques émanant de réseaux de la société civile se sont manifestées dans toute l'Europe, prenant pour la plupart les formes coopérative et associative. Éric Lavillunière présente le réseau OPE et pose la question de la place d'un 3^e pilier entre économie publique et économie privée pour répondre aux besoins des populations.

L'Europe légifère sur les services : quelles conséquences pour l'ESS ?

Représentant 60 à 75 % de l'emploi en Europe, les activités de services font partie du quotidien de chacun. Légiférer sur les conditions d'exercice de ces activités n'est donc pas anodin. Le Traité de Rome, texte fondateur de l'Europe, a vocation à assurer des conditions parfaites pour le marché (liberté d'établissement et de circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services). Dans cet esprit, l'Accord général sur les commerces et les services (AGCS, ou « directive Bolkestein ») prévoit que les activités de services doivent respecter les règles de la concurrence, sauf les missions régaliennes de l'État (services publics de monopole et gratuits) et les services sociaux d'intérêt général (SSIG). Or, ces SSIG ne sont pas définis dans la directive. Ils peuvent concerner par exemple l'éducation, la santé, les services sociaux, le droit du travail. Chaque État dispose d'une latitude d'interprétation. Éric Lavillunière invite donc les citoyens et en particulier les acteurs de l'ESS à se montrer très attentifs à la façon dont les États transposeront la directive en droit national. Si des entreprises de l'ESS recevant des subsides publiques se retrouvaient dans le champ d'application de l'AGCS, elles pourraient avoir à affronter des recours pour distorsion de concurrence.

L'ESS interroge la construction des politiques publiques

Par nature, le marché ne répond qu'aux demandes solvables. Il ne garantit donc pas l'égalité d'accès aux services proposés, ni leur qualité. L'État, pour sa part, assure toujours ses missions régaliennes. Dans cette configuration, il reste une place pour le tiers secteur, pour une économie de services solidaires. L'économie solidaire présente des avantages : elle utilise un processus de construction conjointe de l'offre et de la demande ; elle s'appuie sur une hybridation des ressources. En somme, elle propose un modèle de gouvernance citoyenne et ce faisant, pose la question des politiques publiques : comment co-construire les politiques publiques ? comment celles-ci soutiennent-elles l'économie solidaire ?

Cas pratique : Objectif Plein Emploi au Luxembourg

Le réseau OPE a été créé en 1999 au Luxembourg avec deux objectifs : investir des besoins délaissés par le service public (mise en place de projets de développement durable) et créer des emplois. 8 ans plus tard, le réseau a développé 750 emplois (500 CDD et 250 CDI). Financé à 75 % par l'État, OPE s'engage en contrepartie à verser 85 % de son budget en salaires. Son argument : les subventions publiques ne sont pas une dépense sociale mais un investissement économique. « *Ce pari peut être fait également dans les territoires moins riches* » estime Éric Lavillunière. OPE vient de commander une étude pour vérifier son apport à la richesse nationale. Les activités développées sont diverses : création de mobilier urbain, aménagements d'espaces (exemple : écoles), *okkasiouns butik*, clowns dans les hôpitaux et maisons de retraite, services vélo, halte-garderie...

Aujourd'hui, OPE veut sortir de la logique de l'inclusion sociale et valoriser ses activités en tant que projets de développement local. Lorsque des projets innovants émergent, le réseau les accompagne pour mettre en relation les initiatives locales avec les communes : c'est le « management partenarial » du développement local.

À noter : L'INEES et le Luxembourg se distingueront également en 2009 en organisant le Forum

La coopération à grande échelle : l'exemple de Mondragon au Pays basque espagnol

Présentation par Hervé Gouil, ANAKENA (conseil en développement coopératif)

En intégrant la solidarité, l'ouverture européenne et l'innovation au cœur du projet de redéveloppement économique, le Pays basque espagnol semble avoir réussi un pari ambitieux. L'expérience coopérative MCC (Mondragon Corporacion Cooperativa) permet d'en explorer quelques-uns des ressorts.

Une expansion exceptionnelle

En 1956, une usine produisant poêles et réchauds créée par cinq condisciples d'une école professionnelle. En 2007, un groupe international employant 70 000 salariés dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, de la banque, de la distribution, des services : Mondragon Corporacion Cooperativa (MCC), dont la branche industrielle Fagor a racheté Brandt depuis quelques mois. MCC est aujourd'hui le 7^e groupe industriel espagnol.

MCC n'est pas un groupe monolithique mais la tête de réseau d'une fédération de coopératives, à forte composante industrielle. Son expansion exceptionnelle repose sur 4 piliers : éducation, social, recherche-développement, financement. Ainsi, le système bancaire n'est pas indépendant du système entrepreneurial : dès 1959, les coopérateurs créent Caja Laboral, un outil de financement drainant une épargne de proximité. En 1974 est monté un centre de recherche, toujours au Pays basque. Le groupe dispose aussi de centres de formation. Une des usines réserve la moitié de ses 800 postes à des étudiants qui financent ainsi leur formation.

5 ans pour apprendre à coopérer...

Même si le groupe continue à se développer, les structures restent à taille humaine. Le contrat social lie entrepreneuriat et solidarité : statut des coopérateurs, échelle des revenus modeste (de 1 à 9), principe de l'avance sur résultat, sécurité d'emploi et mobilité professionnelle. Si le modèle coopératif n'a pas volé en éclats, c'est parce que le réalisme stratégique l'emporte toujours face à la logique financière. La tête de réseau coordonne les actions stratégiques. Au principe d'autorité se substitue le principe de conviction. Pour autant, le modèle ne s'exporte pas sans difficultés. La croissance rapide fait diminuer la proportion de salariés associés. Il faut du temps pour comprendre le fonctionnement coopératif : MCC estime à cinq années le temps d'apprentissage d'un ingénieur en poste.

En juillet 2002, une initiative unique portée par MCC a vu le jour : ECG, association européenne de groupes coopératifs. Elle est animée par 6 membres à l'heure actuelle, coopératives espagnoles, italiennes et françaises pour la promotion d'un modèle de développement coopératif à l'échelle de l'Europe.

La dimension européenne de l'ESS dans l'agglomération nantaise

Sur le territoire, différentes initiatives et réseaux sont inscrits dans des logiques européennes. Tour d'horizon succinct de quelques acteurs.

Réseau européen des villes et régions de l'économie sociale (REVES) www.revesnetwork.net

Présenté par **Jean-Philippe Magnen** (élu de Nantes Métropole) et **Claire Cartieaux** (Atelier de l'économie sociale et solidaire)

Créé en 1995, REVES est un réseau de territoires dont les adhérents sont des acteurs de la société civile et des collectivités. Nantes Métropole adhère à REVES avec les écosolies. 80 territoires y sont représentés. L'objectif est de travailler sur le partenariat collectivités locales / acteurs de l'ESS, développer les échanges et les transferts de savoir-faire pour favoriser la prise en compte de l'ESS au niveau européen.

Insernet www.insernet.org

Présenté par **Marie Renoult** (Plan Local pour l'Emploi)

Lancé en 2002, Insernet est un dispositif visant à mettre les TIC au service de tous les acteurs de l'insertion : demandeurs d'emploi, professionnels, entreprises, institutions, en réduisant la « fracture numérique ». Actuellement 700 personnes (qui disposent de leur base de données personnelles) et 398 professionnels utilisent Insernet. Inscrit dans un programme européen Equal, le développement d'Insernet a été l'occasion d'échanges avec des partenaires italiens, portugais et espagnols sur des problématiques communes, aide à l'intégration et problèmes de banlieues, de public très jeune.... Les Italiens ont en particuliers apporté leurs connaissances sur les coopératives sociales et le travail s'est poursuivi avec plusieurs partenaires.

Maison de l'Europe www.maisoneurope-nantes.org

Présentée par **Patrice Belot**, vice-président

Fédérer des actions à vocation européenne, créer des synergies, des échanges : « incubée » au sein de la jeune chambre économique, la Maison de l'Europe est née en 2001 à Nantes afin d'œuvrer au développement d'une citoyenneté européenne. Le conseil général, le conseil régional et Nantes Métropole en sont parties prenantes. L'événement « Vivre l'Europe en 2007 » a occasionné plus de 80 manifestations et rassemblé 30 000 à 40 000 personnes dans tout le département. La Maison de l'Europe de Nantes fait partie de la Fédération française des Maisons de l'Europe.

Eur@DioNantes 101.3 FM www.euradionantes.eu

Présentée par **Laurence Aubron**, fondatrice

Inaugurée en mai dernier, la radio européenne de Nantes vise à « l'édification d'une conscience citoyenne européenne ». Elle veut proposer de l'information locale avec une sensibilité européenne. Le projet d'Eur@dioNantes s'appuie sur une équipe d'étudiants journalistes de différents pays et est déclinable dans d'autres villes européennes. À terme est envisagé de développer un réseau de ce type de médias européens.

Europa www.journaleuropa.info

Présenté par **Cyril Bernard**

Né en 2003 à l'Université de Nantes, *Europa* est un bimestriel de 36 pages tiré à 20 000 exemplaires. L'équipe développe son propre réseau de rédacteurs dans les pays européens. Europa est financé à plus de 75 % par l'Université et la Mairie de Nantes, le reste étant financé par des encarts publicitaires. Implanté dans le milieu universitaire, Europa met en réseau des informations et propose une actualité européenne jeune et décalée. Le projet fait partie de la Fédération d'Associations d'étudiants.

Réseau Marguerite www.equal-marguerite.com

Présenté par **Annie Leveiller** (Animation rurale 44)

Marguerite est un réseau de 11 partenaires, structures et acteurs de terrain sur la Bretagne et les Pays de Loire. Leur objectif : permettre aux femmes d'accéder à l'emploi, défendre l'égalité des chances ; soulever des questions sur les différences culturelles, sur le rôle de l'homme, de la femme dans la société, l'accueil de l'enfant pendant les horaires atypiques... Le réseau Marguerite s'inscrit dans le programme Equal, cofinancé par le Fonds social européen et a organisé des Rencontres européennes le 23 mars dernier à Nantes.

L'actualité de l'ESS : perspectives historiques et internationales

Conférence de Jean-Louis Laville, sociologue, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, co-directeur du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS-CNAM), auteur de nombreux ouvrages sur l'ESS.

Pourquoi existe-t-il une économie sociale et solidaire, et pourquoi a-t-elle tant de mal à se faire reconnaître ? La mise en perspective historique proposée par Jean-Louis Laville permet de comprendre les enjeux de l'ESS aujourd'hui. Ou comment le fait associatif permet de penser la recomposition des rapports entre économie et société.

L'ESS au cœur de la construction démocratique

Au contraire des démocraties antiques, dans lesquelles les citoyens étaient exonérés du travail productif et les travailleurs privés de droits, les démocraties modernes ont affirmé la citoyenneté universelle. C'est ainsi que depuis deux siècles, la tension entre économie et démocratie a connu plusieurs phases.

Le temps du foisonnement associatif (1830-1848). Dans la phase initiale de la démocratie abondent les tentatives d'importer en économie ce qui a été conquis en politique. C'est le temps de l'associationnisme solidaire ou « fraternel ». Le principe de fraternité est réalisé dans le lien horizontal ; les associations revendiquent de fonder tout ou partie de l'économie sur la solidarité plutôt que sur la charité. Il s'agit de tentatives de défense d'une économie morale.

Le développement du capitalisme et la discrimination associative (2^e moitié du XIX^e siècle). À la défense de l'économie morale succède le projet de moralisation des pauvres : un gigantesque effort idéologique tente de reprendre le contrôle de l'associationnisme par l'institutionnalisation (la légalisation s'accompagnant d'une mise sous tutelle notariale), une fragmentation des tentatives (spécialisations sous statuts différents : coopératives, mutuelles...). C'est le temps de la philanthropie, du paternalisme, du patronage. Cet affrontement idéologique trouve des échos aujourd'hui : c'est la différence entre la lutte contre les inégalités, qui fait appel aux finances solidaires, et la lutte contre la pauvreté, qui utilise par exemple le microcrédit.

L'État social et l'intégration associative (XX^e siècle). Dans une troisième phase émerge une solidarité démocratique portée par l'intervention publique. La puissance de l'État social apporte des améliorations, mais affaiblit la solidarité horizontale. L'État devient alors le seul à devoir compenser les inégalités produites par le marché, ce qui indexe le social sur les résultats de l'économie marchande. Les associations sont instrumentalisées dans des missions de service public.

L'effritement de la synergie marché-État et la ré-émergence de l'ESS (après 1968). Invisibilisée après l'éradication des associations fraternelles, l'ESS ne joue plus alors qu'un rôle supplétif, l'essentiel se jouant dans l'articulation entre économie et État. Deux crises successives amèneront une première résurgence de l'ESS. La crise des valeurs de 1968 interroge le modèle de développement, montrant les limites de l'État providence, de la consommation de masse, les dégâts du progrès, le manque de démocratie dans les entreprises. Suivra une crise économique qui produira des collectifs « contraints ». L'exemple emblématique est la reprise en scap d'entreprises rentables sur un territoire mais qui ne sont pas dignes d'intérêt dans le schéma du financement capitaliste actuel.

La résurgence de l'ESS : en deçà et au-delà du national

Les initiatives actuelles dans le secteur de l'ESS ne sont pas un renoncement à l'État social, mais une tentative de dépasser les limites du providentialisme. La solidarité nationale peut s'exprimer sous deux formes : la solidarité horizontale basée sur la mobilisation et la redistribution par l'autorité publique. Le commerce équitable est l'exemple d'une solidarité internationale.

Parallèlement resurgit un véritable projet, idéologiquement constitué, de réaffirmer l'unicité de

l'économie de marché flanquée d'un volet philanthropique. La théorisation économique orthodoxe continue en effet de nier la pluralité des registres d'actions économiques et s'approprie des rhétoriques propres à l'ESS. Les entreprises internalisent le concept du commerce équitable pour le traiter comme un segment de marché. Le forum international organisé en 2009 à Luxembourg est le bienvenu pour faire le point sur ce sujet.

Quant au débat sur la responsabilité sociale, il est focalisé par les multinationales qui s'accaparent un discours sur les parties prenantes, tandis que l'ESS défend plutôt l'idée de mobiliser des forces économiques pour atteindre une finalité. **Jean-Claude Conjard** (Adepés Midi-Pyrénées) témoigne pour sa part de la difficulté à faire vivre le statut scic*. La contractualisation entre les parties n'est-elle pas finalement préférable ? **Jean-Louis Laville** souligne que les formes juridiques ne doivent pas être figées alors qu'elles sont encore en expérimentation.

Dans le domaine des services à la personne, les grandes enseignes nationales nouvellement créées par la loi Borloo ne prennent pas suffisamment appui sur les structures en place. En Italie a été menée une étude sur les districts industriels locaux. Ce raisonnement est trop négligé dans le domaine des services : il faudrait imaginer un réseau territorialisé de services.

Pour conclure, Jean-Louis Laville nous met aussi en garde contre le retour de la solidarité philanthropique à travers les fondations d'entreprises, qui réduisent la solidarité à la sollicitude et à la bienveillance. Or, le fondement de l'ESS est la démocratie. L'ESS doit se démarquer de la solidarité philanthropique qui reproduit un modèle de domination. « *Je ne vois pas comment démocratiser la société si on ne démocratise pas l'économie.* » Les structures de l'ESS doivent travailler leurs « spécificités méritoires », sinon elles n'ont plus lieu d'exister. L'originalité de l'ESS est la coexistence de l'activité politique et économique. Ce qui est subversif est bien de se positionner comme activité économique.

* La société coopérative d'intérêt collectif est une forme juridique qui permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples, intéressés à titres divers : salariés, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises...

Le projet écosolies (Pôle de ressources et d'expérimentation de l'ESS) confronté à d'autres exemples français

Avec la participation de :

Laura Winn, Centre de ressources de l'économie sociale en Île-de-France

Jean-Claude Conjard et Jean-Paul Pla, Agence pour le développement et la promotion de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées

Marie-Am Sao et Renaud Monnin, co-présidents des écosolies

Damien Labrousse, association RADAR

Naissance du Centre de ressources de l'économie sociale en Île-de-France

Fédérer les acteurs de l'ESS et leur apporter un soutien, tel est l'objectif du centre de ressources de l'économie sociale nouvellement créé en Île-de-France. **Laura Winn** en a pris la direction depuis un mois. Le centre s'oriente autour de 5 pôles d'actions : accueillir et orienter les porteurs de projet ; animer les réseaux ; ouvrir un service de documentation au public ; communiquer autour d'événements et piloter un pôle recherche. Le centre a ainsi vocation à être un observatoire de l'ESS.

Constitué sous forme associative, le centre est piloté par un conseil d'administration de type collégial (collectivités locales, Chambre régionale de l'économie sociale et acteurs de terrain). Véritable moteur du projet, la région en est logiquement le premier financeur. Viennent ensuite la Caisse des dépôts, la direction régionale du Travail, le Fonds social européen et la ville de Paris. Le budget est de 900 000 euros en 2007 et sera probablement de 700 000 euros annuel ensuite. Les chantiers immédiats : s'installer dans des locaux (dans un bâtiment déjà occupé par les boutiques de gestion), recruter une équipe de 7 à 8 personnes et ouvrir au public avant la fin de l'année.

L'Agence pour le développement et la promotion de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées : 10 ans déjà

Créée en 1997 dans l'agglomération toulousaine, sous statut associatif, l'Adepés a pour objectif la mise en valeur des initiatives solidaires en Midi-Pyrénées. Parallèlement a été créée une société coopérative à capital-risque, nommée lÉS, outil de financement des projets d'économie solidaire. Adepés édite la revue bimestrielle « Pour une Économie Solidaire », anime un site internet www.adepe.org et organise chaque année depuis 2001 un forum régional pour l'économie solidaire. L'agence est un centre de ressources et oriente des porteurs de projets.

Son budget annuel est de 250 000 euros, abondé pour plus de la moitié par les collectivités territoriales. Mais, comme le soulignent **Jean-Claude Conjard et Jean-Paul Pla**, 75 % des sommes versées doivent être considérées non comme des subventions mais comme l'achat de prestations de services. L'agence emploie 6 salariés et est animée par une importante équipe de bénévoles. Six secteurs sont actuellement représentés au sein de l'Agence : la restauration, la culture, le tourisme solidaire, l'habitat, la mobilité et la création. Elle ambitionne de rassembler un nombre croissant d'acteurs et d'appuyer de plus en plus le développement d'activités dans les 8 départements qui composent la région. Ainsi, les animations organisées lors des temps forts annuels (Semaine puis Mois de l'économie solidaire) ont réuni près de 40 structures en 2005, 80 en 2006 avec un objectif de 120 pour 2007. 18 SCOP se créent chaque année en Midi-Pyrénées.

Le projet des écosolies : « se connaître, se reconnaître et se faire connaître »

Renaud Monnin, co-président des écosolies, rappelle les trois objectifs fondamentaux de l'association : s'inscrire dans une volonté de transformation sociale, favoriser des coopérations innovantes entre structures de l'ESS et collectivités, enfin sensibiliser et promouvoir l'ESS et ses

acteurs. Les écosolies sont un lieu de recherche et d'expérimentation, de co-construction entre acteurs et collectivités publiques. Le projet de Pôle de ressources et d'expérimentation s'inscrit dans cette dynamique.

Les contours du futur Pôle

À partir des ateliers de préfiguration organisés par secteurs en début d'année 2007, trois directions de l'activité du futur Pôle de ressources et d'expérimentation ont été identifiées :

- une université populaire coopérative et itinérante ;
- une plate-forme des entrepreneurs et acteurs (orienter, mettre en réseau les porteurs de projets, mutualiser la logistique : URSCOP, Finansol, Fondes, Maison de l'emploi...)
- un pôle de communication et de développement afin de promouvoir les valeurs, les démarches de l'ESS, les activités des entreprises de l'ESS (par exemple développer la consommation responsable), etc.

Beaucoup de points restent à définir. Quel nom pour ce futur Pôle ? Sans doute tout simplement Écosolies, « *un nom que tout le monde connaît à présent !* », souligne **Damien Labrousse**. Quelle forme ? Le Pôle pourrait disposer d'un lieu d'accueil central, mais être présent aussi dans des boutiques de proximité, des marchés, sur des stands itinérants, dans des événements grand public, des fêtes de quartiers, sur internet... Quel statut ? Peut-être un statut coopératif, avec un responsable par pôle, par secteur d'activité et territoire. Quel territoire ? Les écosolies continueront à développer et accompagner des actions de proximité, en fonction des acteurs présents, autour de Nantes-St-Nazaire et des communes rurales. Quelles ressources ? Nantes Métropole sera naturellement sollicitée pour financer le projet. D'autres ressources peuvent être mobilisées, notamment le dispositif local d'accompagnement (DLA) piloté par le Fondes, avec une réflexion autour du développement des ressources propres, de la vente de services... Le sujet des ressources humaines est une question essentielle, estime **Jean-Paul Huard** (Nantes Métropole). Il faut envisager un temps partagé entre les acteurs de réseaux et les écosolies.

La prochaine étape aura lieu le 5 juillet, avec la présentation d'un projet au conseil d'administration. En septembre, le projet serait présenté aux financeurs potentiels. Deux séquences d'ateliers sont ensuite prévues en octobre 2007 afin de permettre aux acteurs de se positionner par rapport à ce projet et de définir le type de contrat à mettre en place entre acteurs et Pôle de ressources et d'expérimentation.

Le spectre de la maison vide s'éloigne...

À la veille de créer le Pôle de ressources et d'expérimentation, des militants de la première heure reviennent sur les intentions initiales. **Jean-Philippe Magnen**, élu de Nantes Métropole, souligne le caractère unique du mode d'élaboration : « *La volonté de co-construire est une spécificité de notre territoire. Il n'était pas question de commencer par créer une maison de l'ESS avant de faire travailler les acteurs ensemble. La coopération conflictuelle est notre choix depuis six ans.* » Co-construction, pluralité des financements, mode coopératif : des principes sur lesquels insiste également **Andrée Terrien** (CAE L'Ouvre-Boîtes 44). Et le Pôle ne devra pas craindre d'affirmer la valeur marchande de ce que produisent les structures de l'ESS. Andrée exprime aussi la joie teintée d'appréhension de voir se concrétiser ce projet. Est-ce vraiment cela que nous voulions ? Cité par Hervé Gouil, Nelson Mandela Mandela aura le mot de la fin : « *Notre plus grande peur n'est pas de ne pas être à la hauteur. Notre plus grande peur est que nous sommes d'une puissance sans mesure.* »